



Symcéa

Syndicat Mixte Canche et Affluents

**Un an d'actions
pour la ressource en eau et les milieux aquatiques
du bassin versant de la Canche**

**Rapport d'activité
2017**

>Sommaire

Les missions du Symcéa	1
Le territoire du Symcéa	2
Bilan financier global 2017	3
Mise en œuvre du SAGE de la Canche	4
Mise en œuvre du Contrat de baie Canche	5
Amélioration de la connaissance du bassin versant de la Canche	6
Rétablissement de la continuité écologique	7
Plans de gestion d'entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents	8
Protéger et restaurer les zones humides du bassin versant de la Canche	10
Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention	11
Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols	12
Sensibilisation	14
Supports de communication	15
L'équipe	16

>Préambule

La loi NOTRe de 2015 demande aux EPCI d'exercer la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à partir de janvier 2018. Sur le bassin de la Canche, les EPCI ont créé en 2000 un outil dédié à la ressource en eau et à la préservation des milieux aquatiques, le Symcécá (Syndicat Mixte Canche et Affluents). Ayant permis d'acter le SAGE de la Canche en 2011, le syndicat a progressivement intégré des compétences opérationnelles et de nouvelles thématiques comme les inondations, afin de répondre au mieux aux attentes du territoire et de ses acteurs.

Avant d'échanger ensemble en 2018 sur les conditions d'exercice de cette compétence GEMAPI, je suis fier de vous présenter le bilan de l'année 2017 avec de nombreuses réalisations, fruit de notre partenariat actif !

Bruno Roussel
Président du Symcécá

>Les missions du Symcéc

Planification

- > Mise en œuvre du SAGE de la Canche
- > Mise en œuvre du Contrat de baie Canche
- > Amélioration de la connaissance du bassin versant de la Canche

Gestion des milieux aquatiques

- > Rétablissement de la continuité écologique
- > Plans de gestion d'entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents
- > Protéger et préserver les zones humides du bassin versant de la Canche

Prévention des Inondations

- > Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention

- > Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols

G
E
M
A

P
I

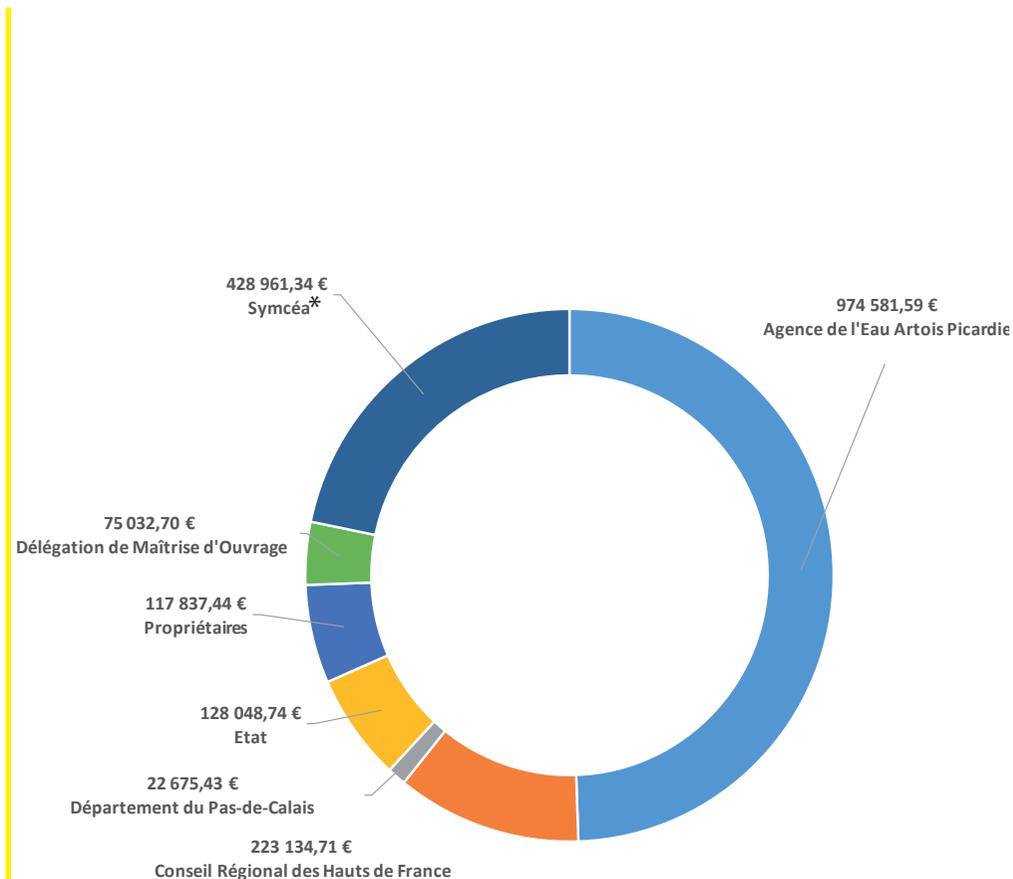
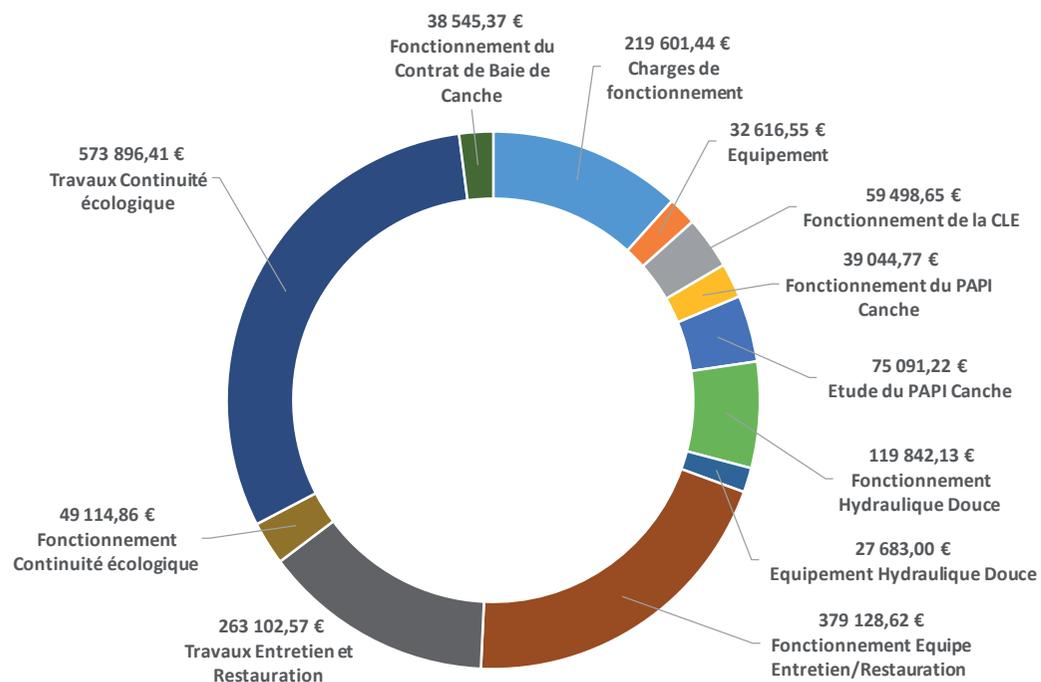
>Le territoire du Symcéc



-  Communauté de communes Desvres Samer
-  Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois
-  Communauté de communes 7 Vallées Comm
-  Communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois
-  Communauté de communes du Ternois
-  Communauté de communes Campagnes de l'Artois
-  Siège du Symcéc - 19 Place d'Armes

> Bilan financier global 2017

Dépenses réelles 2017 : 1 877 165,59 €



* Participation financière des EPCI membres du Symcéa calculée en fonction du nombre d'habitants, du linéaire de cours d'eau, de la surface et du potentiel fiscal.

Recettes réelles 2017 : 1 970 271,95 €

> Mise en œuvre du SAGE de la Canche

Assister la Commission Locale de l'Eau pour l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE de la Canche



Commission **Inondation**

Cette thématique a été détachée des aspects qualitatifs de la ressource du précédent mandat de la CLE et ceci notamment afin de pouvoir accompagner au mieux le PAPI d'intention de la Canche dont le porteur est le Symcéc.

La première partie du PAPI dédiée au diagnostic territorial et à l'identification de l'aléa et des enjeux du territoire, est conduite dans le cadre d'un groupement de commande avec la DDTM pour la révision du PPRI de la Canche. Cette démarche a débuté en septembre 2015 par le recueil des études antérieures et des entretiens auprès des acteurs du territoire. L'instance de gouvernance du PAPI, le Comité de pilotage, a été installé le 6 octobre 2015 et est présidée conjointement par le Président du Symcéc et le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer

Commission **Qualité**

Comme chaque année, la Commission a procédé à l'envoi des questionnaires auprès des autorités organisatrices de l'assainissement collectif, non-collectif et de gestion des eaux pluviales. Ces données recueillies depuis 2010 permettent d'avoir une vision de l'avancement des programmes et de faire le lien avec les objectifs du SAGE. Les résultats permettent d'actualiser les indicateurs du tableau de bord annuel du SAGE.

Commission **Milieux Aquatiques**

Zones humides : l'identification et la caractérisation des enjeux

Concernant l'objectif de préservation des zones humides inscrit au SAGE, le bureau de la CLE a enclenché une réflexion pour la mise en compatibilité du SAGE avec le SDAGE Artois-Picardie 2016-2021. Dans ce sens, un groupe de travail a été constitué au début de l'année 2017 pour participer et encadrer le travail de 2 étudiants.

A partir de la connaissance initiale des zones humides, les membres du groupe de travail ont apprécié les résultats de la mission et ont validé une méthodologie pour :

- Compléter l'identification des zones humides du bassin versant de la Canche ;
- Caractériser les enjeux (zones à préserver, zones à restaurer, zones humides à enjeu agricole).

Les membres du groupe de travail ont présenté ces résultats en séance plénière de la CLE et ont sollicité le Symcéc pour rechercher les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la méthode définie. Cette mission sera réalisée en 2018.

> Mise en œuvre du Contrat de baie Canche

Mobiliser les acteurs de la zone littorale pour travailler, ensemble, à la réalisation du programme d'action du contrat de baie de Canche

Comité de baie de Canche :

Un Comité de baie a été réuni le 1^{er} juin 2017. L'ordre du jour de ce comité avait pour objectif de permettre à chacun d'avoir un niveau de connaissance équivalent sur la gestion de la qualité des eaux de baignade. Suite à la mise en œuvre de la loi Notre sur le territoire, un nouvel arrêté de composition du Comité a été demandé. En effet, la composition des différents collèges a été amenée à évoluer. La répartition initiale du comité se décomposait ainsi 27 membres des collectivités, 14 membres usagers et 11 membres représentants l'État. Le nouvel arrêté Préfectoral répartit cette fois 46 sièges en conservant les précédentes proportions 23 membres des collectivités, 12 membres des usagers et 11 membres des représentants de l'État.

Les actions du Contrat de baie de Canche :

Finalisation du rapport et création des cartes de flux

Afin d'améliorer la connaissance des sources de pollution bactérienne sur la Canche et ses affluents, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Conseil Départemental 62 et le Symcécà ont réalisé des campagnes de prélèvements par temps sec et par temps de pluie permettant de définir le profil bactériologique de la Canche et de ses affluents. Le suivi de la gestion active, permet d'améliorer les connaissances sur les sources de contaminations et les conditions naturelles et anthropiques favorables au pic de contamination.

Charte des jardineries

La charte des jardineries est bien implantée sur la secteur du Comité de baie, le partenariat consiste l'organisation de réunions de suivi de la mise en place de la charte dans les jardinerie et l'accompagnement de la FREDON lors des sessions de formation destinées au jardineries de notre secteur. Des formations à destination des jardineries signataires ont été organisées en partenariat avec la FREDON et l'ORQUE du Rombly.

Communication / sensibilisation

Classe de sensibilisation Beutin

Le volet F du Contrat de baie de canche prévoyait dans la fiche action F6 : « Organiser des classes de sensibilisation à l'environnement en relation avec le contrat de baie de canche » consultable sur le site internet. Cette classe de sensibilisation s'est organisée en 4 temps : 3 sorties de terrain assurée par le GDEAM et une intervention en classe assurée par l'animatrice du Contrat de baie.

Site internet

Le site internet créé par l'animatrice est en ligne depuis le 1^{er} septembre 2017 : www.contratbaie2canche.fr



>Amélioration de la connaissance du bassin versant de la Canche

Approfondir les connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement du bassin versant en lien avec les enjeux du SAGE de la Canche

Elaboration des Plans Communaux de Sauvegarde

De mars à septembre 2017, le Symcéa a accueilli Alexis Perpète, étudiant en Master 2 Georis à l'université de Reims Champagne-Ardenne, pour la réalisation des PCS qui s'imposent aux communes appartenant au périmètre du Plan de Prévention des Inondation de la vallée de la Canche. Cet accompagnement, proposé dans une fiche action du PAPI d'intention de la Canche, a permis à 7 communes ne répondant pas à cette obligation réglementaire d'enclencher la démarche d'élaboration. Ce travail devra être complété pour que les dernières communes répondent enfin à cette obligation.

Evaluation des travaux de restauration des cours d'eau du bassin versant de la Canche dans le cadre du développement durable

Camille Mege Buisse en Master 2 «Environnement Ecotoxicologie Ecosystèmes, spécialité Gestion des milieux aquatiques Restauration et Conservation, parcours Gestion et Valorisation des Milieux Aquatiques Continentaux», a dressé le bilan des travaux de restauration écologique du fleuve Canche et de ses affluents en analysant les indicateurs se rapportant au développement durable (environnementaux, sociaux et économiques).

Localisation, caractérisation des enjeux et évaluation de la fonctionnalité des zones humides de la Canche

Simon Contant, en Master 2 parcours COGEVAL'EAU à l'université Lumière de Lyon 2, durant 6 mois a réalisé son stage de fin d'étude sur le recensement des zones humides afin de tenir compte de la définition des fonctionnalités des zones humides du SDAGE Artois Picardie. L'étudiant a élaboré une méthode pour compléter l'inventaire des zones humides du bassin versant initié dans les années 2000.

Recensement des zones humides selon les orientations du SDAGE Artois-Picardie - Reconquête environnementale de zones humides

Samuel Dhanger, en licence professionnelle «Gestion de l'eau en milieu rural» a effectué un stage de 6 mois en complément du stage de Simon Contant, pour le recensement des zones humides du bassin versant de la Canche selon les recommandations du SDAGE Artois-Picardie.

Programme d'hydraulique douce et programme Trame Verte et Bleue : Une association durable ?

Jean-Christophe Bullot, Bachelor Management Environnemental à la Maison Familiale de Rollancourt en alternance de novembre à juin, a analysé la cohérence entre les programmes d'hydraulique douce et les programmes Trame Verte et bleue sur les Pays du bassin versant de la Canche.

Amélioration de la connaissance des ouvrages de lutte contre les inondations par ruissellement sur le bassin versant de la Canche

François Nabor, étudiant en Licence professionnelle, «Animateur Technique Bassin versant» à l'Université du Havre a participé à la création d'une base de données géoréférencées pour recenser les digues de plein champs, barrages de creuse, bassin de rétention. A l'aide d'un questionnaire adressé à l'ensemble des acteurs susceptibles d'être gestionnaires de tels ouvrages: communes, EPCI, AFR, gestionnaires de voiries un inventaire a été réalisé et des visites sur le terrain ont permis de vérifier l'état de fonctionnement des ouvrages.

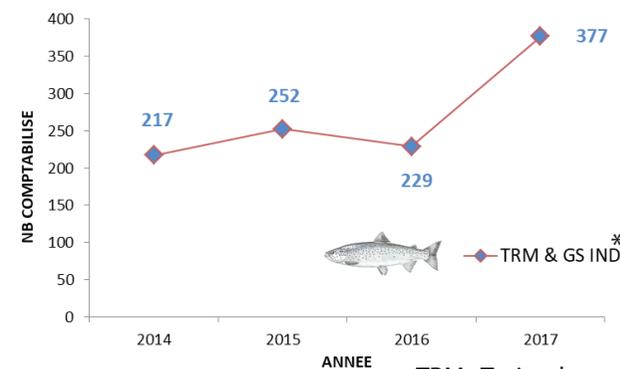
Tous ces rapports de stage sont consultables sur simple demande au Symcéa

> Rétablissement de la continuité écologique

Programme d'études et de travaux visant à rendre franchissables les barrages par le saumon atlantique, la truite de mer, l'anguille, la lamproie et la truite fario

Rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs

Population des grands salmonidés en forte progression



TRM : Truite de mer
GS IND : Grand salmonidé indéterminé

Source : FDAPPMA du Pas-de-Calais

Dans le cadre du suivi des populations de salmonidés effectué avec le compteur installé sur le barrage d'Auchy-les-Hesdin, l'analyse des résultats met en évidence une hausse du nombre de salmonidés (taille supérieure à 50 cm) transitant par la passe à poisson de l'ouvrage :

19 saumons, 291 truites de mer et 86 grands salmonidés indéterminés soit au total 396 salmonidés pour l'année 2017 !



Légende

Ouvrages sur cours d'eau classé (2017)

- Franchissable (95)
- Infranchissable (55)
- Travaux 2017
- ✕ Limite de migration des grands salmonidés

> Plans de gestion d'entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents

Restaurer et maintenir les fonctions écologiques et hydrologiques du fleuve Canche et de ses affluents : les équipes



Retrouver toute l'activité des équipes d'entretien du fleuve Canche : www.symcea.fr

Mise en œuvre des plans de gestion Entretien de la Canche et de ses affluents

L'activité des équipes s'organise autour de 7 axes d'interventions:

Activités	Nombre de jours équipes (répartis sur 3 équipes)
Surveillance et gestion hydraulique	135 jours
Accessibilité des cours d'eau	55 jours
Gestion de la ripisylve	205 jours
Protection de berge en technique végétale (350 mètres) et taille de saules têtards	24 jours
Lutte contre les espèces invasives animales et végétales (60 prises de rats musqués et 6 tonnes de végétaux détruits)	12 jours
Restauration hydromorphologique	166 jours
Entretien des restaurations hydromorphologiques	96 jours



Nouvelle organisation et répartition des équipes sur la Canche et ses affluents

Afin d'optimiser les interventions des 3 équipes, les 320 kilomètres de cours d'eau du bassin versant de la Canche ont fait l'objet d'une répartition :

 2 équipes (2 fois 3 agents) encadrées par **Nicolas Mariette**

 1 équipe (3 agents) encadrée par **Arnaud Rousselle**

Cependant, en fonction des chantiers et des «urgences», la composition des équipes s'adapte à la charge de travail.



> Plans de gestion d'entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents

Restaurer et maintenir les fonctions écologiques et hydrologiques du fleuve Canche et de ses affluents : les réalisations

Restauration hydromorphologique du Fleuve Canche et de ses affluents

En 2016 - 2017 :

- 24 sites aménagés
- 7 995 mètres de cours d'eau restaurés

(Pose de clôtures, pose d'abreuvoirs, abattage de peupliers, plantation ripisylve, restauration de confluence, recharge granulométrique, ...)



> Protéger et restaurer les zones humides du bassin versant de la Canche

Reconquête environnementale des étangs d'Auchy et de Rollancourt

Réalisés de juin à novembre 2017, les travaux de reconquête environnementale des étangs d'Auchy les Hesdin et de Rollancourt s'élèvent à 625 928 €

Les travaux réalisés sur les plans d'eau d'Auchy-les-Hesdin et Rollancourt ont consisté à :

- Déconnecter les débits d'entrée et de sortie de la Ternoise et du Pinchon,
- Diminuer importante de l'envasement,
- Empêcher la migration des cyprinidés et carnassiers vers la Ternoise et Le Pinchon,
- Empêcher la migration des poissons (salmonidés notamment) de 1^{ère} catégorie vers les étangs,
- Remblayer à fleur d'eau 12 800 m² permettant l'installation d'une végétation héliophyte et redonnant le caractère original de zone humide,
- Reprofiler les berges en pentes douces sur 500 mètres favorisant la reprise naturelles des espèces végétales et la reproduction des poissons de deuxième catégorie piscicole,
- Installer 2 moines hydrauliques permettant un rejet des eaux de fond (plus fraîche) vers la Ternoise,
- Démolir deux ouvrages béton situés dans l'étang d'Auchy-les-Hesdin,
- Valoriser la hutte à Auchy-les-Hesdin en nichoir pour chauve-souris,
- Remblayer 480 m² d'étangs de loisir de pêche familiale entre l'étang principal de Rollancourt et la Ternoise.



A Rollancourt, ces travaux sont complétés par des aménagements environnementaux dans un objectif de développement durable :

- Création de passerelles piétonnes enjambant la Ternoise et le Pinchon,
- Création de cheminement en matériaux drainants,
- Création de pontons de pêche pour personnes à mobilité réduite,
- Nettoyage du ponton et accès existants, élagage de la ripisylve du Pinchon aval (milieu fermé actuellement),
- Prolongation de la clôture en bois.

Agence Eau Artois Picardie	Conseil Régional Haut de France	Etablissement Public Foncier	Rollancourt	Coût total
32,706%	43,421%	9,267%	14,605%	
204 718,00 €	271 786,00 €	58 005,00 €	91 419,00 €	625 928,00 €



> Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention

Programme d'Action de Prévention des Inondation et Plan de Prévention des Risques de la Canche

Un Programme d'Action de Prévention des Inondations est une démarche, déclinant un certain nombre d'objectifs spécifiques et d'actions à mener en vue d'un objectif GLOBAL : la réduction des dommages aux personnes et aux biens dus aux inondations.

Réduire le risque de manière pragmatique, améliorer les outils et les méthodes d'interventions pour être plus efficace en cas de crise, entretenir la mémoire du risque, sont les grandes lignes de cette démarche.



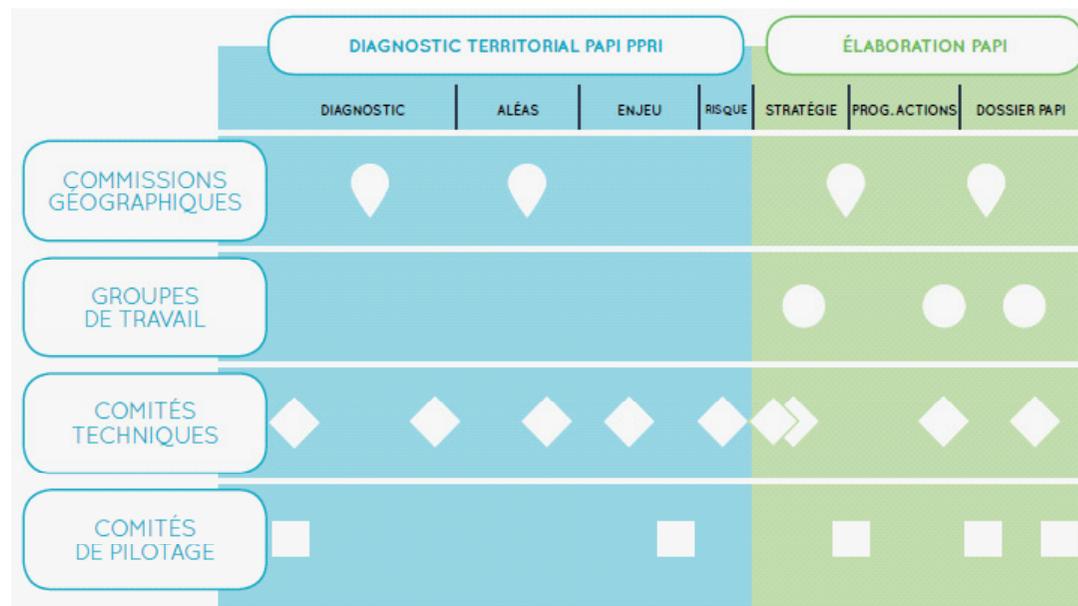
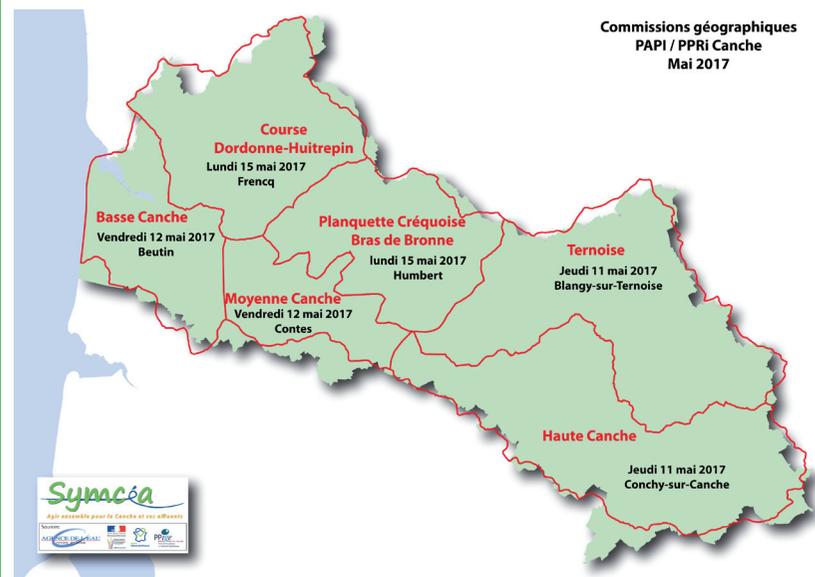
Caractérisation des aléas sur l'ensemble du bassin versant de la Canche

A partir des enquêtes et des entretiens réalisés sur le terrain, le bureau d'étude Hydratec a procédé à la caractérisation des différents aléas sur l'ensemble du bassin versant de la Canche. Deux méthodes ont été utilisées : la modélisation et l'analyse Hydrogéomorphologique.

Pour chaque type d'aléa, les scénarii de référence ont été définis : crue extrême, crue moyenne et crue faible.

Ces aléas ont fait l'objet d'une concertation auprès des commissions géographiques et ont été validé par un comité de pilotage en juin 2017.

Vous pouvez consulter les atlas des aléas sur le site internet du Symcécà à la rubrique PAPI Canche.



>Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols

Mettre en œuvre, avec les collectivités du bassin versant de la Canche, un programme de maîtrise des phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement

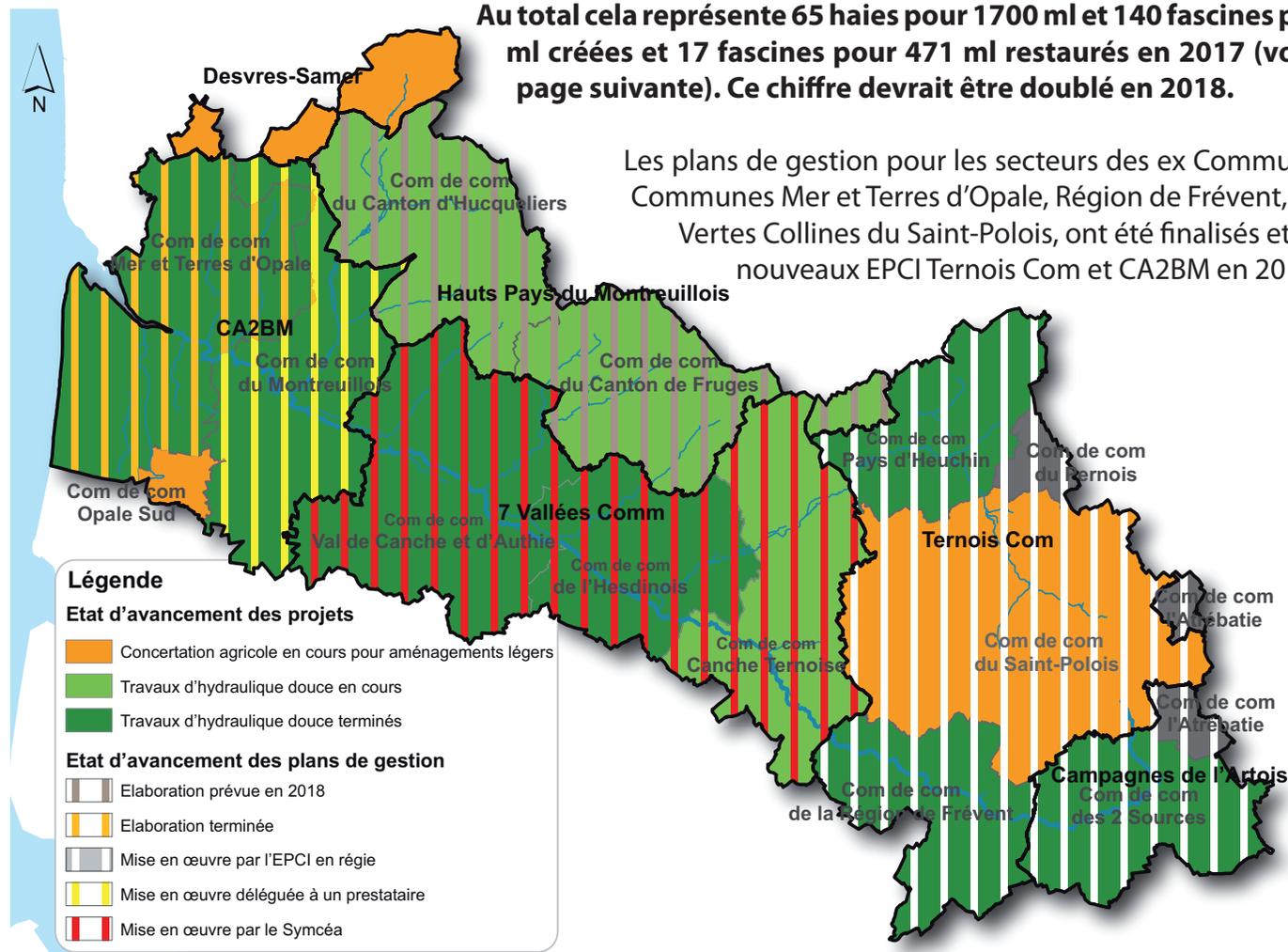
En plus de l'organisation des chantiers et du suivi des travaux pour cette nouvelle équipe, le technicien et l'animatrice érosion ont suivi la mise en place ou la poursuite de 3 programmes d'implantations de nouveaux ouvrages sur :

- 7 Vallées Comm avec l'ex Canche Ternoise,
- CCHPM (ex CC du Canton de Fruges et ex CC du Canton d'Hucqueliers).

Ainsi que la mise en œuvre du premier plan de gestion d'hydraulique douce sur la CA2BM (ex CCM).

Au total cela représente 65 haies pour 1700 ml et 140 fascines pour 2985 ml créées et 17 fascines pour 471 ml restaurés en 2017 (voir détails page suivante). Ce chiffre devrait être doublé en 2018.

Les plans de gestion pour les secteurs des ex Communautés de Communes Mer et Terres d'Opale, Région de Frévent, Pernois et Vertes Collines du Saint-Polois, ont été finalisés et remis aux nouveaux EPCI Ternois Com et CA2BM en 2017.



Depuis le 1^{er} juin 2017, l'équipe érosion du Symcéa a été renforcée avec l'arrivée de 4 agents chargés de l'entretien et de la restauration d'environ 800 ouvrages d'hydraulique douce (haies et fascines) situés sur 7 Vallées Comm. En effet, suite à l'élaboration du plan de gestion des aménagements existants par le service érosion, l'EPCI a souhaité confier au Symcéa la mise en œuvre des travaux via une délégation de maîtrise d'ouvrage. Ces travaux occuperont 4 personnes à temps plein pendant 3 ans.



>Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols

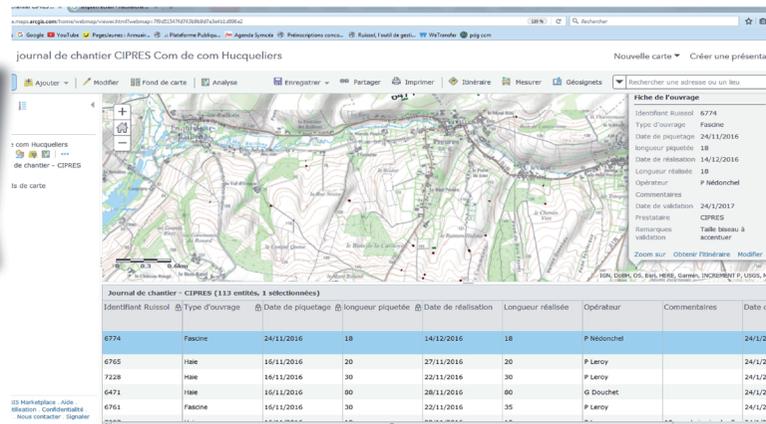
Mettre en œuvre, avec les collectivités du bassin versant de la Canche, un programme de maîtrise des phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement

Récapitulatif des travaux d'hydraulique douce suivis par le Symcëa dans le cadre des missions ATMO

Type d'opération	EPCI		Prestataires	Type de travaux	Concertation	Travaux réalisés	Montant des travaux € TTC
Création	7 Vallées comm		Nature et Jardin	Haie	6 réunions	42 haies - 5489 m	35 107
			EUREKA	Fascine	7 jours de piquetage	50 fascines - 1221 m	24 420
	Com de com du Haut Pays du Montreuillois	Hucqueliers	CIPRES	Haie / Fascine	5 réunions 5 jours de piquetage	21 haies - 867 m 53 fascines - 1108 m	12 641 35 960
		Fruges	ID Verde	Haie / Fascine	4 réunions 3 jours de piquetage	2 haies - 312 m 37 fascines - 657 m	1 251 25 135
Entretien Restauration	CA2BM (ex CCM)		CIPRES	Haie / Fascine	4 réunions 2 jours de piquetage	Restauration 3 fascines - 53 m Réfection 14 fascines - 418 m	526 9 609
Total	3 EPCI		4 prestataires		19 réunions 16 jours de piquetage	65 haies - 6 681 mètres 157 fascines - 3457 mètres	49 000 95 651
							144 651



Cet hiver, une dizaine d'articles parus dans la presse locale ont permis d'assurer la communication et l'information du grand public.



Pour faciliter le suivi précis de l'avancée des travaux et partager en temps réel ces informations avec l'ensemble des partenaires des **journaux de chantier en ligne** ont été créés pour chaque prestataire/programme. Ce nouvel outil développé par le Symcëa associe une interface cartographique et une base de données précise, qui reprend les caractéristiques précises de chaque ouvrage.



Pour faciliter l'identification et la localisation des ouvrages, des **panneaux** sont implantés sur les ouvrages avec le **n°ID** Ruissol de l'aménagement.

>Sensibilisation

Mobiliser les habitants du bassin versant de la Canche sur les principaux enjeux liés à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques



Public scolaire :

«Les risques naturels sur le bassin versant de la Canche »

Un projet éducatif à destination de 3 classes primaires de cycle 3 (CM1/CM2) du bassin versant de la Canche sur la thématique des risques naturels.

L'ambition de ce projet est d'éveiller et d'entretenir la mémoire et la conscience du risque à destination des enfants, au travers d'un programme pédagogique en lien étroit avec l'Instituteur, le maire et en collaboration avec les habitants. Les objectifs pédagogiques se situent principalement dans le champ de l'éducation au développement durable, faisant le lien avec plusieurs disciplines comme les sciences expérimentales et technologiques, abordant les changements induits par l'activité humaine et la compréhension de la nature, la géographie, l'instruction civique et morale ainsi que la communication.

Les principales étapes de ce projet se sont étalées tout au long de l'année scolaire en 4 séances sur les thématiques suivantes :

- Séance 1 : Qu'est ce qu'un risque majeur ? Quels sont les risques dans ma commune ?
- Séance 2 : Qu'est ce que le risque d'inondation ? Sortie de terrain
- Séance 3 : Bilan sur le risque d'inondation et rencontre d'un acteur du territoire
- Séance 4 : Les conduites à tenir en cas d'inondation...



Journée de restitution du 6 juin 2017

Les classes ayant participé au projet se sont retrouvées le 6 juin 2017 à Bouin-Plumoisson pour partager et échanger sur les thématiques abordées dans le cadre de ce projet pédagogique. Une rencontre « festive » au cours de laquelle les élèves ont testé leur connaissance avec un quizz sur les risques naturels.

> Supports de communication

Des brochures d'explication pour présenter les missions du Symcécá, la CLE et le Comité de baie

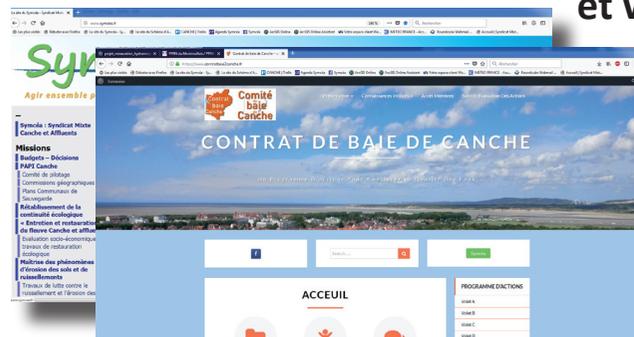
La Commission Locale de l'Eau et le Symcécá éditent des brochures d'explication sur les missions, les enjeux relatifs aux missions des structures.

Vous pouvez télécharger ces documents sur le site du Symcécá : www.symcea.fr



Les sites internet : www.sagedelacanche.fr, www.symcea.fr, www.contratbaie2canche.fr

et www.facebook.com/symcea

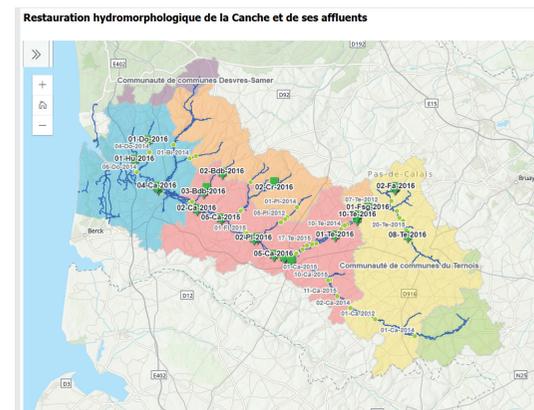


Le symcécá administre 3 sites internet et une page Facebook pour offrir la possibilité aux habitants du bassin versant de la Canche de compléter leurs connaissances sur la gestion de l'eau et du fonctionnement des milieux aquatiques de ce territoire. Chaque mission est détaillée et un espace permet de télécharger les publications de la Commission Locale de l'Eau et de Symcécá.

La cartographie interactive

Le Symcécá développe la possibilité de consulter des cartes interactives grâce à la mise sur le cloud d'une partie de ses données géographiques. Le partage de l'information avec les partenaires et en interne est facilité. Ainsi, vous pouvez consulter un exemple d'une carte thématique sur la restauration écologique du fleuve Canche et de ses affluents. Elle permet de localiser les projets réalisés depuis 2001 par le Symcécá et de consulter une fiche descriptive de chaque travaux.

Rendez vous sur la page : www.symcea.fr/restauration-ecologique-des-cours-deau/



>L'équipe

Valérie Chérigé : Directrice, animatrice de la Commission Locale de l'Eau
03 21 06 77 00 - valerie.cherigie@symcea.fr

Olivier Lamour : Responsable administratif et financier
03 21 06 77 06 - olivier.lamour@symcea.fr

Anne Gest : Secrétaire
03 21 06 24 89 – anne.gest@symcea.fr

Grégoire Jacquesson : Chargé de communication et responsable SIG
03 21 06 77 03 - gregoire.jacquesson@symcea.fr

Hervé Régniez : Technicien Milieux Aquatiques
03 21 06 77 04 - herve.regniz@symcea.fr

Emilie Delattre : Animatrice bassin versant
03 21 06 77 05 - emilie.delattre@symcea.fr

Jordan Delépine : technicien érosion des sols
03 21 06 77 08 - jordan.delepine@symcea.fr

Pauline Michalski : Animatrice Contrat de Baie de Canche
03 21 06 77 01 - pauline.michalski@symcea.fr

Nicolas Mariette : Technicien de rivière, encadrant des équipes entretien et restauration de rivière - Secteur Canche et Affluents
03 21 06 77 02 - nicolas.mariette@symcea.fr

Arnaud Rousselle : Technicien de rivière, encadrant des équipes entretien et restauration de rivière - Secteur Ternoise et Affluents
03 21 06 77 07 - arnaud.rousselle@symcea.fr

Jean-Paul Poret, Arnaud Prévost, Yannick Terrier, Maxime Roussel, Lucas Boitel, Florian Louchez, Julien Turpin, Kévin Pouzol, Aurélien Baillieu, Thomas Sagnier, Thibault Bodescot, Benoît Jourdain, Martin Carpentier : Cantonniers de rivière

Symcéa

19 Place d'Armes 62 140 HESDIN

Tel: 03 21 06 24 89

contact@symcea.fr



Scannez avec votre smartphone
pour accéder à la page facebook
du Symcéa

Suivez toute l'actualité et l'avancement des travaux de La Commission Locale de l'Eau, du Contrat de Baie de Canche et du Symcéa sur:
www.sagedelacanche.fr, www.contratbaie2canche.fr et www.symcea.fr